



La sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest :
migration, construction des États et nouvelles
technologies

Par Philippe M. Frowd

Page 1

Nouvelles et annonces

Page 8

Bulletin

FrancoPaix

Vol. 3, no 9 | Novembre 2018

La sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest : migration, construction des États et nouvelles technologies

Par Philippe M. Frowd

Résumé exécutif

- Les représentations d'absence de pouvoir étatique et de faible souveraineté sous-tendent la grande majorité des interventions internationales de sécurité en Afrique de l'Ouest.
- Cet article propose une grille de lecture pour les pratiques de sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest, qui sont évidemment multiples mais qui s'unissent autour de trois tendances empiriques principales : la gestion des flux migratoires par une coopération policière de plus en plus étroite; le renforcement de capacités matérielles et infrastructurelles facilitant la construction de l'État; et une confiance accrue dans les technologies de l'information telles que l'identification biométrique.
- Ces dynamiques sont reflétées par les trois études de cas figurant dans mon livre *Security at the Borders: Transnational Practices and Technologies in West Africa* (2018) : la coopération sécuritaire espagnole au Sahel au milieu des années 2000; la construction de postes-frontières en Mauritanie par l'Union européenne; et l'usage de la biométrie pour l'identification des citoyens et le filtrage aux frontières au Sénégal et en Mauritanie.
- Les problématiques de sécurité aux frontières dans la région sont produites et amplifiées par un assemblage d'acteurs. Ces problématiques sont produites dans les discours sur la sécurité mais aussi dans diverses pratiques quotidiennes (par exemple bureaucratiques) d'acteurs occupant diverses fonctions : douaniers, commissaires de police, gestionnaires de projets, experts internationaux.
- Dans les trois cas analysés, nous apercevons des logiques transversales visant la construction des États, la gestion de la migration à distance, ainsi que la diffusion de nouvelles technologies de sécurité. Il n'est pas seulement question de souligner les intérêts internationaux imposés, mais aussi de voir comment les priorités des acteurs ouest-africains — lutte antiterroriste, développement, traçabilité des populations, entre autres — s'imbriquent avec ces diverses priorités sécuritaires.



« La frontière implique des acteurs non seulement locaux mais aussi internationaux et, de surcroît, des acteurs sans territorialité précise. Cette « fonction » de la frontière est mise en place à partir de postes-frontières, bien sûr, mais aussi dans les bureaux climatisés de la capitale ou même dans des systèmes numériques dispersés ».

Enjeux frontaliers en Afrique de l'Ouest

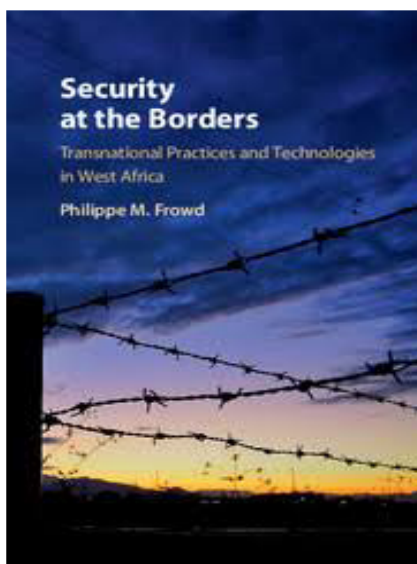
Dans les discours des organisations internationales et ceux des médias, l'Afrique de l'Ouest (et plus particulièrement le Sahel) représente un espace où s'entremêlent plusieurs menaces transnationales : djihadisme¹, trafic de stupéfiants² (et son lien supposé avec le terrorisme³), et migration irrégulière⁴. Toutes ces menaces sont facilitées, selon ces discours, en partie par l'absence généralisée de l'État, voire une quasi-anarchie⁵. Ces représentations d'absence de pouvoir étatique et de faible souveraineté sous-tendent la grande majorité des interventions internationales de sécurité dans la région : l'opération Barkhane (française) au niveau régional, mais aussi les missions EUCAP Sahel de l'Union européenne (UE) au Niger et au Mali.

Celles-ci sont souvent justifiées par la « porosité » des frontières dans cette région, ou bien par l'incapacité des États à contrôler leurs grandes arrières-cours désertiques et sous-peuplées. Les solutions proposées — patrouilles conjointes, identification biométrique des citoyens, construction de postes-frontières, dons d'équipements, formations — peuvent être qualifiées d'interventions de sécurité mais principalement non-militaires. Cette contribution est donc axée sur la prépondérance d'approches civiles et technocratiques que l'on recense dans les nombreux pro-

jets policiers, de développement, et de bonne gouvernance visant la gestion de la migration et des frontières.

Notre objectif est de démontrer que ces pratiques émanent d'un espace social transnational, composé d'acteurs internationaux et locaux qui sont — malgré leurs différents agendas et compositions — orientés vers le renforcement des États ouest-africains par le biais de transferts de savoirs et de nouvelles technologies. Ce faisant, on soulignera les logiques normatives (parfois contradictoires) qui animent les projets de ces différents intervenants. Cet article propose donc une grille de lecture pour les pratiques de sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest, qui sont évidemment multiples mais qui s'unissent autour de trois tendances empiriques principales : la gestion des flux migratoires par une coopération policière de plus en plus étroite; le renforcement de capacités matérielles et infrastructurelles facilitant la construction de l'État; et une confiance accrue dans les technologies de l'information telles que l'identification biométrique. Ces tendances sont reflétées par les trois études de cas figurant dans mon livre ***Security at the Borders : Transnational Practices and Technologies in West Africa (2018)*** : sur la coopération sécuritaire espagnole au Sahel au milieu des années 2000; la construction

de postes-frontières en Mauritanie par l'UE; et l'usage de la biométrie pour l'identification des citoyens et le filtrage aux frontières au Sénégal et en Mauritanie. Notre analyse s'appuie sur des recherches de terrain réalisées depuis 2013 en Mauritanie, au Sénégal, ainsi qu'au Niger, durant lesquelles j'ai mené des entretiens et procédé à de l'observation participante avec des diplomates, policiers, gendarmes, bureaucrates, trafiquants, juristes, et acteurs de la société civile.



Plus d'informations sur cet ouvrage paru aux éditions [Cambridge University Press](#) [ici](#)

Un espace social complexe

La vision de la frontière proposée ici se nourrit du consensus produit par les études critiques sur les frontières,⁶ mais aussi par nos observations sur le terrain. Les frontières africaines ne sont pas seulement les limites territoriales inscrites sur la carte du continent, quasiment inchangée depuis la période des indépendances. Elles constituent aussi tout un système de gouvernance qui tourne autour d'une fonction : la décision d'inclure ou d'exclure les flux qui les traversent. Nos représentations des frontières africaines se se construisent souvent autour des images de postes frontaliers embouteillés, mais la fonction d'inclusion et d'exclusion a un rapport plus complexe avec la territorialité.

La frontière implique des acteurs non seulement locaux mais aussi internationaux et, de surcroît, des acteurs sans territorialité précise. Cette « fonction » de la frontière est mise en place à partir de postes-frontières, bien sûr, mais aussi dans les bureaux climatisés de la capitale ou même dans des systèmes numériques dispersés. À titre d'exemple, le système de surveillance maritime et d'échange d'information Seahorse⁷, financé par l'Union européenne, lie l'Espagne et ses partenaires le long de la côte atlantique,

tels que le Sénégal, en facilitant la tâche d'inclusion et d'exclusion même s'il n'a pas de présence aux frontières terrestres de ces pays.

Nous constatons que les problématiques de sécurité aux frontières dans la région sont produites et amplifiées par un assemblage⁸ d'acteurs. Ces problématiques sont produites dans les discours sur la sécurité mais aussi dans diverses pratiques quotidiennes (par exemple bureaucratiques) des acteurs occupant diverses fonctions : douaniers, commissaires de police, gestionnaires de projets, experts internationaux. Tout simplement, le concept d'assemblage nous aide à mieux concevoir la causalité complexe des initiatives de sécurité en Afrique de l'Ouest, par laquelle plusieurs acteurs (et technologies) hétérogènes ont un effet cumulatif et collectif sans être guidés par une seule logique dominante. À titre d'exemple, le besoin d'enrôler la population dans un registre biométrique en Mauritanie ne s'explique que partiellement par l'influence des normes occidentales sur le numérique aux frontières — il y a aussi une forte pression nationale, tant électorale concernant la gestion de la main d'œuvre étrangère, ainsi qu'une logique de bonne gouvernance encouragée dans la stratégie pluriannuelle de réduction de la pauvreté.

La complexité des logiques est le résultat d'une multiplication d'intervenants. Une cartographie (descriptive plutôt que visuelle) des acteurs qui contribuent à la « fonction » frontalière d'inclusion et d'exclusion révèle toute une mosaïque évoluant dans cet espace social. On dénombre certains acteurs principaux qui ont souvent un intérêt explicite dans le domaine de la gestion des frontières : l'UE, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il y a aussi des acteurs moins évidemment liés à cette thématique mais qui accèdent à ce monde via des initiatives dans d'autres domaines avoisinants : l'agence allemande de coopération internationale (GIZ) via sa formation des polices notamment mauritanienne et nigérienne, ou le G5 Sahel qui se positionne comme interlocuteur privilégié sur les questions de crime transnational. La sécurité frontalière dans la région regroupe les acteurs suivants (dont les projets sont cités à titre illustratifs) et bien d'autres, tels que des think tanks, des structures nationales de sécurité, et des structures privées :

- Union africaine : programme de démarcation des frontières
- Union européenne : financements du *EU Trust Fund for Africa*, notamment pour la prévention de la migration irrégulière

- Organisation internationale pour les migrations (OIM) : *Sahel Regional Border Management*, postes-frontières mobiles au Niger
- Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) : cartes biométriques pour réfugiés mauritaniens au Sénégal
- L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) : formation de cellules anti-traffics aux aéroports
- L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : réunions régionales sur les documents de voyage sécurisés
- Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) : projets fournissant de l'expertise européenne sur les bases de données sur la migration
- Interpol : projet pour un système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : carte d'identité biométrique et projet de visa régional
- G5 Sahel : recrutement et expertise en gestion régionale des frontières
- Agence allemande de coopération internationale (GIZ) : aide à la construction de postes-frontières en Mauritanie
- Agence française de développement (AFD) : soutien aux efforts nigériens contre le trafic et la traite des personnes

Ces acteurs interviennent tous dans la même problématique mais selon des logiques et des rôles différents. Par exemple, la CEDEAO cherche principalement à renforcer l'intégration régionale et la libre circulation de ses citoyens, alors que les activités du gouvernement nigérien visant la mobilité irrégulière — soutenues par l'UE — nuisent parfois à ce principe⁹. Ces acteurs existent dans le même espace social et institutionnel mais renforcent les frontières régionales de façon contradictoire.

Renforcement ciblé de l'État

Même si les acteurs dans cet espace social opèrent selon des logiques institutionnelles indépendantes et parfois contradictoires, il est tout de même possible d'identifier certaines similarités dans leurs projets visant à renforcer le

contrôle des frontières ouest-africaines. Parmi ces logiques, on observe le renforcement ciblé des organes étatiques, un outil privilégié dans la lutte contre la porosité des frontières. Les projets de renforcement des capacités ont souvent des ambitions très larges (« permettre à ce pays sahélien de garantir plus de sécurité à ses citoyens et d'assurer le contrôle de son territoire »¹⁰) mais en réalité leurs actions sont très ciblées, de petite ampleur. L'enveloppe budgétaire de ces projets est souvent réduite (moins de 5 millions d'euros) et d'une durée limitée (souvent moins de 18 mois). Les pratiques des intervenants internationaux de la sécurité frontalière ont souvent un impact disproportionné, par contre, et changent très souvent les façons de faire locales, façonnant aussi des structures d'opportunités clientélistes auxquelles leurs homologues africains répondent.

Prenons l'exemple du projet *West Sahel* de la Guardia Civil (garde civile) espagnole, dont le projet a été financé à hauteur de 4 millions d'euros entre 2011 et 2015¹¹. Ce projet visant à équiper les gendarmeries sahéliennes à mieux maîtriser les flux migratoires a eu l'effet d'un catalyseur de quelques idées novatrices : un poste international de police conjoint regroupant du personnel sénégalais, malien et mauritanien (même si ce poste n'a pas encore vu le jour), la formation d'équipes cynophiles, et la coopération entre l'Espagne et la Mauritanie au poste frontalier PK55 de Nouadhibou (dans le nord mauritanien). Ce projet, malgré son budget modeste, a tissé d'étroits liens entre les gendarmeries sahéliennes et espagnoles, contribuant au rôle grandissant que joue l'Espagne dans la gestion des migrations ouest-africaines.

Externalisation et coopération

La croissance de la migration irrégulière vers les îles Canaries, surtout entre 2004 et 2007, représente le début d'un tournant décisif de la politique migratoire européenne en Afrique subsaharienne. Causé en partie par le renforcement des contrôles dans les territoires espagnols enclavés de Ceuta et de Melilla, le nombre de départs à partir des côtes sénégalaise et mauritanienne pour prendre la dangereuse route migratoire maritime vers les Canaries — territoire espagnol — s'est multiplié. La mise en place d'un dispositif policier conjoint entre l'Espagne et ses deux nouveaux partenaires ouest-africains a inauguré une nouvelle coopération sécuritaire dans la région : l'Espagne a, depuis 2015, un attaché de sécurité intérieure à Niamey, son expertise en matière de migration irrégulière ayant été prouvée dix ans auparavant au Sénégal et en Mauritanie. Le contrôle transnational des espaces maritimes — anticipant les départs de bateaux de migrants depuis les côtes africaines — illustre la concordance entre d'un côté les théories avan-

çant l'idée d'une frontière mobile sous-tendue par un espace social, et de l'autre la production d'une frontière de l'Europe externalisée vers l'Afrique.

En effet, la gouvernance des frontières ouest-africaines est mondialisée en partie par l'externalisation des frontières de l'UE (ainsi que de ses pays membres). En 2018, cette tendance est bien établie (par exemple, par des accords de réadmission) et vivement critiquée autant pour sa répression des mobilités régionales que pour sa criminalisation de modes de vie très anciens¹². Cette externalisation repose à son tour sur des savoirs qui circulent dans l'espace social des acteurs internationaux et locaux. La reprise des routes sahariennes, passant principalement par le Niger depuis quelques années, s'explique pour certains de mes interlocuteurs par l'idée de « vases communicants » entre les différentes routes migratoires ouest-africaines. Le contrôle d'un côté du continent, selon cette métaphore, ne fait que déplacer le problème. Cette vision mécanique de la migration internationale prévaut au sein de cet espace social de la gestion des frontières.

Sécuriser la périphérie

Les pratiques de sécurité aux frontières ouest-africaines ne passent pas que par l'externalisation des frontières européennes — les agendas locaux de la sécurité sont décisifs. Dans la zone sahélienne en particulier, le souci international de sécurisation des vastes zones frontalières des États sahéliens s'aligne avec les intérêts locaux en matière de lutte antiterroriste et de gestion des populations. En Mauritanie, perçu comme pays de transit migratoire dans les années 2000 mais aussi soucieux de la porosité de ses frontières avec le Sénégal et le Mali, la convergence des agendas internationaux (UE, OIM) et locaux (antiterrorisme)¹³ est représentée par le projet de construction de postes-frontières lancé par le gouvernement mauritanien en 2010. Financé en grande partie par l'UE et mis en place par l'OIM (ainsi que la garde civile espagnole, la GIZ allemande, et la coopération policière française) ce projet vise à installer des infrastructures modernes aux points d'entrée du territoire national. L'intérêt de ces postes interconnectés réside dans leur capacité à identifier les flux passant par les frontières du pays, car ils sont dotés de lecteurs de documents liés à leur tour à des bases de données nationales.

Ces postes facilitent la réalisation du rêve de la « lisibilité » de l'espace — ils sont parmi les seules empreintes de l'État mauritanien dans certaines zones éloignées du pays — et créent un sentier de dépendance qui conditionne les politiques de sécurité futures. Les postes sont dotés d'une technologie informatique basique mais modulaire et donc facile

à adapter au fur et à mesure que l'État se dote de nouvelles technologies tels que des lecteurs d'empreintes digitales. L'espace social des acteurs de la frontière intervenant en Mauritanie produit donc des effets communs sur la sécurité aux frontières sans qu'existe nécessairement une parfaite coordination de projets ou d'intérêts.

Le numérique en croissance

À l'image d'un grand nombre de pays du « Sud », la thématique de la sécurité frontalière en Afrique de l'Ouest est sous-tendue par un certain techno-optimisme. Les autorités douanières se fient aux scanners mobiles pour faciliter l'interception de stupéfiants, de la même façon que les polices nationales encouragent l'adoption de bases de données interconnectées. Plus particulièrement, la route vers la sécurité aux frontières passe de plus en plus par la biométrie numérique. Cette technologie, qui capte et numérise les caractéristiques corporelles de ses utilisateurs, a diverses utilisations dans les pays africains que ce soit pour l'enrôlement d'électeurs ou la prévention de fonctionnaires « fantômes ». L'usage de la biométrie reflète le rôle de l'espace social complexe des politiques frontalières en Afrique de l'Ouest : normes de l'OACI, coopération bilatérale, équipements aux aéroports et cryptage des données fournis par des compagnies privées.

Il y a plusieurs facteurs favorisant l'adoption de la technologie biométrique dans ce contexte sécuritaire. Premièrement, le transfert de savoirs joue un rôle décisif. Les projets de gestion des frontières s'occupent très souvent des questions de gestion de l'identification et des technologies de suivi aux ports d'entrée. L'OACI, par ses entraînements standardisés et ses politiques sur les documents de voyage lisibles à la machine, répand une vision globalisée de la sécurité. Le deuxième élément favorisant l'adoption systématique de la biométrie dans le contexte ouest-africain est lui aussi ancré dans le rôle des idées techno-optimistes.

Plus précisément, les perceptions de la modernité au sein des bureaucraties locales ont un impact très puissant sur l'émergence de l'identification comme problématique et de la biométrie comme solution. La mise en place du visa biométrique sénégalais, de 2013 à son abandon en 2015, a été justifiée par mes interlocuteurs au sein de la police sénégalaise comme une technologie que tout État « moderne » devrait adopter. Plus précisément, cette vision de la modernité était ancrée dans une vision du profilage numérique et instantané des voyageurs : le processus de demande de visa à l'étranger, par exemple, permettait à la Direction de la surveillance du territoire (DST) sénégalaise de faire un triage en temps réel des demandeurs souhaitant visiter le pays.

Conclusion

Les frontières en Afrique de l'Ouest sont beaucoup plus que des vastes lignes droites — elles sont aussi des espaces sociaux dans lesquels se trouve une diversité d'acteurs transnationaux ainsi qu'une multitude d'agendas et de technologies. Dans les trois cas analysés ci-dessus, nous apercevons des logiques transversales visant la construction des États (face à la supposée instabilité sahélienne, par exemple), la gestion de la migration à distance, ainsi que la diffusion de nouvelles technologies de sécurité. Il n'est pas seulement question de révéler les intérêts internationaux imposés, mais aussi de voir comment les priorités des acteurs ouest-africains — lutte antiterroriste, développement, traçabilité des populations, entre autres — s'imbriquent avec ces diverses priorités sécuritaires. La compréhension de cette dialectique pourra nous permettre de mieux saisir les discours et pratiques des politiques de sécurité et des relations de pouvoir dans le Sahel. Puisque la thématique frontalière au Sahel englobe de plus en plus de problèmes sécuritaires — trafics de tous genres, faiblesse des États, migration irrégulière — il nous faut analyser les acteurs qui s'en réclament. Cette thématique illustre aussi la complexité ainsi que les failles d'une assistance internationale de plus en plus importante dans cette région : visant à renforcer les États et changer les façons de faire, celle-ci risque d'entraver les mouvements migratoires et favoriser les approches sécuritaires au détriment des questions de développement.

Philippe M. Frowd est professeur adjoint à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa au Canada.

¹ À titre d'exemple, voir UNODC, 2017. Making the Sahel a priority: a UNODC comprehensive response to fight transnational crime and terrorism. 28 juin. URL : <https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2017/June/making-the-sahel-a-priority-a-unodc-comprehensive-response-to-fight-transnational-crime-and-terrorism.html>

² Parmi de nombreux exemples, voir : UNODC, 2018. West Africa under attack. URL : <https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/west-africa-under-attack.html>. Ce flux illicite en Afrique de l'Ouest est internationalisé depuis bien plus longtemps que ne le prétendent la plupart des décideurs politiques. Voir aussi l'article de Stephen Ellis, 2009. West Africa's International Drug Trade. *African Affairs* 108 (431) : 171-196.

³ Voir UNICRI 2015. Countering Radicalization and Violent Extremism in the Regions of Sahel and Maghreb. URL : http://www.unicri.it/topics/counter_terrorism/countering_violent_extremism_Sahel_Maghreb/

⁴ L'OIM est l'acteur international privilégié pour le renforcement de la gestion des frontières au Sahel. Voir IOM, 2015. IOM Launches Sahel Border Management Project to Promote Regional Security. URL : <https://www.iom.int/news/iom-launches-sahel-border-management-project-promote-regional-security>

⁵ Un article récent du *Wall Street Journal* sur le Niger évoque cette perception assez clairement: Mackenzie Knowles-Coursin & Joe Parkinson, 2018. Thousands Flock to Remote, Lawless Sahara in Search of Gold. 16 octobre. URL : <https://www.wsj.com/articles/stirring-the-pot-thousands-take-a-shine-to-a-gold-mine-in-the-sahara-1539682201?redirect=amp>

⁶ Voir, entre autres: Noel Parker et Nick Vaughan-Williams, 2009. Lines in the sand? Towards an agenda for critical border studies. *Geopolitics* 14 (3): 582-587; Chris Rumford, 2012. Towards a multiperspectival study of borders. *Geopolitics* 17 (4): 887-902.

⁷ Pour une description plus détaillée de ce projet, voir Dirk Godenau & Ana López-Sala, 2016. Multi-layered Migration Deterrence and Technology in Spanish Maritime Border Management. *Journal of Borderlands Studies* 31 (2): 151-169.

⁸ Pour un usage clair de ce concept dans les études critiques de la sécurité, voir Rita Abrahamsen & Michael C. Williams, 2010. *Security Beyond the State: Private Security in International Politics*. Cambridge University Press.

⁹ Andrew Lebovich, 2018. Blocked arteries: The EU's problem with African integration. European Council on Foreign Relations. URL : https://www.ecfr.eu/article/commentary_blocked_arteries_the_eus_problem_with_african_integration

¹⁰ EUCAP Sahel Niger, 2017. EUCAP Sahel Niger en appui aux partenaires nigériens sur les enjeux sécuritaires à Agadez et dans sa région. 15 décembre. URL : https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-niger/40253/eucap-sahel-niger-en-appui-des-partenaires-nigériens-sur-les-enjeux-sécuritaires-à-agadez-et_fr

¹¹ European Commission, 2014. West Sahel – Mauritania Borders. URL : https://ec.europa.eu/europeaid/projects/west-sahel-mauritania-borders_en; Guardia Civil, 2014. Nuevo proyecto de colaboración de la Guardia Civil con Mauritania para reducir la inmigración irregular. 7 mars. URL : <http://www.guardiacivil.es/es/prensa/noticias/4806.html>

¹² Selon Julien Brachet, les discours sur la migration « clandestine » ont l'effet de criminaliser la mobilité saharienne, surtout parce qu'ils créent la catégorie du trafiquant dans laquelle se trouvait auparavant le transporteur. Voir Julien Brachet, 2018. Manufacturing Smugglers: From Irregular to Clandestine Mobility in the Sahara. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 676 (1) : 16-35.

¹³ Il n'y a bien sûr pas d'agenda purement local — dans le cas de la lutte antiterroriste, le gouvernement mauritanien est très orienté vers les discours internationaux même si ce pays fait face à une menace en partie domestique. Voir Cédric Jourde, 2007. Constructing representations of the 'Global War on Terror' in the Islamic Republic of Mauritania. *Journal of Contemporary African Studies* 25(1) : 77-100.



Nouvelles et annonces

- La synthèse du rapport "[Le processus de réforme du secteur de la sécurité au Mali](#)" de Niagalé Bagayoko est maintenant disponible, en anglais, sur la page du Centre FrancoPaix : "[Security Sector Reform Process in Mali, Executive Summary](#)".
- Le Centre FrancoPaix a le plaisir d'accueillir deux nouvelles membres, qui participent au projet Mali. Docteure en histoire de l'Université Paris 1, [Camille Evrard](#) s'intéresse aux parcours de militaires à travers la décolonisation, à la construction des États sahélo-sahariens postcoloniaux, ainsi qu'à la place des Sahariens dans les armées nationales de ces États. [Elisa Lopez Lucia](#) est professeure adjointe de sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles et fait partie du comité directeur du Réseau pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest (WAPSN). Ses travaux portent sur les pratiques de sécurité régionales en Afrique de l'Ouest, le rôle de la CEDEAO et l'action de l'Union européenne au Sahel. Bienvenue !
- Daniel Eizenga a donné une communication le 23 octobre intitulé "Conflict Resolution in the Lake Chad Basin: Challenges, Governance and Civil-Military Relations" dans le cadre de la conférence "Guerrier en Silence" organisé par le *US Special Operations Command Africa* (SOCAFRICA) à Garmisch en Allemagne.
- Niagalé Bagayoko a participé au second forum sur la réforme du secteur de la sécurité intitulé "[Promoting the continental agenda of security, justice and development](#)", organisé par l'Union africaine du 22 au 24 octobre, au siège de l'organisation à Addis Abeba en Éthiopie. Elle a participé au panel "Democratic Oversight of the Security Sector: The Role of the Executive, Parliaments and Civil Society Organizations".
- Elisa Lopez Lucia et Maria Martin de Almagro organisent un atelier de recherche "[The Politics of Security Knowledge Negotiation](#)" dans le cadre des Séances conjointes d'ateliers de l'*European Consortium for Political Research*. Vous pouvez envoyer une proposition [jusqu'au 3 décembre](#).
- Le recrutement des groupes armés se base-t-il sur une possibilité de mobilité sociale ? Le mouvement armé est-il une façon de s'approprier les ressources étatiques au Mali ? Denia Chebli, doctorante en science politique à l'Université Paris 1, présentait les dynamiques de fragmentation des groupes armés lors de la midi-conférence organisée par le Centre FrancoPaix et intitulée « La guerre au Mali : d'une lutte politique à des conflits communautaires ? ». [Cette conférence](#) s'est déroulée le jeudi 18 octobre, devant une salle comble.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

Chaire Raoul-Dandurand | UQAM
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca

Canada 